

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MAI 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Bonaventure, tenue le lundi 4 mai 2015 à 20h00, dans la salle municipale, sous la présidence de Félicien Cardin, maire.

Sont aussi présents, les conseillers Raymond Paulhus, Gabriel Cheeney, Keven Trinqué, Marie-Josée Campagna et Guy Lavoie, ainsi que Claire Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Est absent, monsieur le conseiller Gilles Forcier qui combat un feu de forêt en tant que pompier volontaire.

Quorum

Les membres du Conseil formant quorum, la séance est déclarée régulièrement constituée.

15-05-01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

15-05-01 Il est proposé par madame la conseillère Marie-Josée Campagna et unanimement résolu par les conseillers présents :

- d'adopter l'ordre du jour en ajoutant les sujets suivants à l'item « Affaires nouvelles », tout en le laissant ouvert :
 - a) Accotement 2^e Rang
 - b) Nivelage du 5^e et 6^e Rang

ADOPTÉE

15-05-02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 AVRIL 2015

15-05-02 Il est proposé par monsieur le conseiller Gabriel Cheeney et unanimement résolu par les conseillers présents :

- d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2015 tel que reçu.

ADOPTÉE

15-05-03 LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES MUNICIPAUX

| | |
|------------------------------------|--------------|
| ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'URBANISME | 264.44 \$ |
| BELL CANADA | 410.05 \$ |
| BUREAU EN GROS | 115.01 \$ |
| COGESAF | 50.00 \$ |
| COMITE DES LOISIRS ST-BONAVENTURE | 250.00 \$ |
| DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE | 927.87 \$ |
| HYDRO QUEBEC | 5 130.54 \$ |
| INFOTECH | 362.17 \$ |
| KODOO MOBILE | 39.55 \$ |
| LA COOP AGRILAIT | 938.08 \$ |
| MASKIMO CONSTRUCTION INC. | 35 440.66 \$ |
| SONIC CO-OP CARTE | 337.34 \$ |
| CARL LABONTÉ | 17 202.50 \$ |
| COMMISSION SCOLAIRE DES CHÊNES | 739.28 \$ |
| DANIEL TRAVERSY & FILS INC. | 1 964.16 \$ |
| DURAY HAUTE PRESSION INC. | 1 850.88 \$ |
| F.Q.M. | 97.73 \$ |
| FINANCIERE BANQUE NATIONALE | 6 912.83 \$ |

| | |
|--|--------------|
| FOISY ELECTRIQUE ENR. | 13.80 \$ |
| FORTIN SECURITE MEDIC ENR. | 359.27 \$ |
| GARAGE MARIO LACHAPELLE | 544.32 \$ |
| GUY LAVOIE | 20.70 \$ |
| INFO PAGE | 109.69 \$ |
| INFOTECH | 5 352.09 \$ |
| JEAN-PAUL BLANCHARD & FILS | 954.46 \$ |
| KEMIRA WATER SOLUTIONS | 1 135.99 \$ |
| LA COOP AGRILAIT | 83.71 \$ |
| LABORATOIRES D'ANALYSES S.M. | 190.10 \$ |
| LETENDRE & FORCIER LTEE | 82.28 \$ |
| M.R.C. DE DRUMMOND | 7 543.75 \$ |
| MACHINERIE C. & H. INC. | 438.53 \$ |
| MEDIAS COMMUNAUTAIRES DU BAS ST-FRANÇOIS | 100.00 \$ |
| RENÉ DES SERRES | 178.41 \$ |
| RS- HELENE RAINVILLE | 56.40 \$ |
| RS- ISABELLE LALIME | 112.80 \$ |
| RS- SOPHIE FOURNEL | 58.40 \$ |
| SSQ, SOCIETE D'ASSURANCE-VIE | 599.50 \$ |
| STEPHAN LAVOIE | 16.56 \$ |
| SYLVAIN BELLEROSE | 16.56 \$ |
| SALAIRE D'AVRIL 2015 | 10 693.65 \$ |

15-05-03

Il est proposé par monsieur le conseiller Raymond Paulhus et unanimement résolu par les conseillers présents :

- que ces comptes sont approuvés et soient payés.

ADOPTÉE

15-05-04 COALITION QUÉBÉCOISE POUR LE CONTRÔLE DU TABAC

Considérant que le souhait du conseil municipal de promouvoir la santé publique et l'adoption, le 16 septembre 2014, d'une motion demandant au gouvernement du Québec d'inclure les cigarettes électroniques à la *Loi sur le tabac*, pour que leur utilisation soit interdite dans tout endroit où l'usage de la cigarette est interdit au Québec;

Considérant que la déclaration de Mme Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique à l'effet que le gouvernement du Québec procédera bientôt à la révision de la *Loi sur le tabac*;

Considérant qu'au cours des cinq dernières années, environ 100 000 jeunes sont devenus fumeurs et 50 000 Québécois sont décédés à cause du tabagisme, selon les statistiques de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac;

Considérant que la Société canadienne du cancer indique que la réduction du taux de tabagisme a un impact immédiat et positif pour l'amélioration de la santé publique;

Considérant qu'en novembre 2014, plus de 50 organismes travaillant dans le domaine de la santé ont lancé une campagne afin de réduire le taux de tabagisme à « 10 % dans 10 ans », en proposant que les mesures pour atteindre l'objectif de la campagne soient incluses dans la révision de la *Loi sur le tabac*;

Considérant que pour atteindre cet objectif, le milieu de la santé propose des mesures prioritaires visant à prévenir l'initiation au tabagisme chez les jeunes, comme l'interdiction des saveurs et l'emballage neutre et standardisé;

Considérant que le milieu de la santé propose l'amélioration de la protection des non-fumeurs et des enfants contre la fumée secondaire, et demande d'interdire de fumer sur les terrasses publiques, sur les terrains de jeux pour enfants et dans les autos en présence d'enfants;

- 15-05-04 Il est proposé par madame la conseillère Marie-Josée Campagna et unanimement résolu par les conseillers présents :
- d'exprimer son soutien pour l'objectif de réduire le tabagisme dans la population, et particulièrement à prévenir l'initiation au tabagisme chez les jeunes;
 - d'inviter le gouvernement du Québec à considérer les objectifs de la campagne « 10 % dans 10 ans » lors de la révision de la *Loi sur le tabac*.
- ADOPTÉE

15-05-05 AUTORISATION PASSAGE, DÉFI-VÉLO LUSSIER 2015

Considérant que le Défi-Vélo LUSSIER est une extraordinaire randonnée cycliste, organisée dans l'objectif de lever des fonds destinés à financer le Programme Défi-Cancer du Centre d'action bénévole du Bas-Richelieu;

Considérant que ce programme est voué au soutien concret des malades du cancer dans la région de Sorel-Tracy;

- 15-05-05 Il est unanimement résolu par les conseillers présents :
- d'autoriser le trajet Défi vélo Lussier 2015 qui aura lieu le samedi 11 juillet 2015 entre 14h30 et 15h30;
 - d'autoriser l'accès aux salles de bains du Parc Lalime le temps d'une pause d'une durée d'environ 20 minutes et l'utilisation du chalet communautaire selon la disponibilité à vérifier auprès du Coloc;
 - de faire la publicité sur le site internet de la Municipalité et dans le journal l'Écho de mon village.

ADOPTÉE

15-05-06 PUBLIPOSTAGE, OPP ÉCOLE SAINT-BONAVENTURE

- 15-05-06 Il est proposé par le monsieur le conseiller Guy Lavoie et unanimement résolu par les conseillers présents :
- de défrayer les coûts de publipostage pour l'annonce de la « Cueillette de canettes et bouteilles consignées » qui a eu lieu le samedi 18 avril 2015 au profit d'activités pour l'école de Saint-Bonaventure.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS, 20H21 À 20H29

15-05-07 RÉFECTION ÉCLAIRAGE PATINOIRE

Considérant que la demande de subvention auprès du Fonds de la Ruralité a été acceptée, laquelle incluait la réfection du réseau d'éclairage de la patinoire;

- 15-05-07 Il est proposé par monsieur le conseiller Keven Trinque et unanimement résolu par les conseillers présents :
- d'accorder le contrat de réfection de l'éclairage de la patinoire à F. Dugas Électrique selon sa proposition #1 en date du 29 novembre 2014, soit l'éclairage par induction d'un total de 2 400 watts au coût d'environ 16 500 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE

15-05-08 LOCATION TERRAIN DE BALLE, ÉQUIPES ST-MAJORIQUE

Considérant que la ligue de balle de St-Majorique ne peut se servir de son terrain qui vient d'être ensemencé et qu'elle demande si elle peut utiliser le terrain de balle de Saint-Bonaventure les mardis soirs à compter du 12 mai 2015 pour une première partie à 19h et la seconde à 20h15;

Considérant que le terrain de balle est disponible les mardis en soirée et que le coût d'une location du terrain de balle pour nos citoyens est de 50 \$ lorsque les lumières sont requises;

- 15-05-08 Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Forcier et unanimement résolu par les conseillers présents :
- d'autoriser, pour une durée indéterminée, la location du terrain de balle à la ligue de balle de Saint-Majorique les mardis soirs à compter du 12 mai 2015 au coût de 50 \$ par soirée, en attendant que le terrain de St-Majorique soit en état de recevoir la ligue;
 - de préciser que la chaux pour les lignes devra être fournie et appliquée par la ligue de balle.

ADOPTÉE

15-05-09 AUTORISATION FRAIS, FOSSÉ 2E RANG, RAYMOND THÉROUX

- 15-05-09 Il est proposé par madame la conseillère Marie-Josée Campagna et unanimement résolu par les conseillers présents :
- d'autoriser les frais pour l'entretien du fossé du chemin du 2e rang, le long de la terre de Carl Labonté et de Raymond Théroux, les coûts devant être assumés à 50% entre la Municipalité et les propriétaires, selon la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

15-05-10 BALAYAGE DES RUES DU VILLAGE

- 15-05-10 Il est proposé par monsieur le conseiller Raymond Paulhus et unanimement résolu par les conseillers présents :
- d'accorder le contrat de balayage des rues du village aux Entreprises Clément Forcier au coût de 158 \$ l'heure, taxes en sus, pour le camion brosse et la laveuse. Ces travaux devraient être effectués dans la semaine du 17 mai 2015.

ADOPTÉE

15-05-11 RÉPARATION TALUS, FOSSÉ CHEMIN 4E RANG

Considérant qu'une longue fissure est apparue dans l'accotement le long du chemin du 4e rang aux environs du # civique 1546 et que des travaux doivent être entrepris pour éviter l'affaissement;

- 15-05-11 Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Lavoie et unanimement résolu par les conseillers présents :
- d'autoriser les frais de pelle mécanique et de pierre concassée pour solidifier le talus du fossé du 4e rang aux endroits requis afin de prévenir l'affaissement de l'accotement.

ADOPTÉE

15-05-12 RECHARGEMENT DU 2E RANG

- 15-05-12 Il est proposé par monsieur le conseiller Keven Trinque et unanimement résolu par les conseillers présents :
- d'autoriser les frais pour les travaux de rechargement du 2e rang consistant en la scarification-nivellement du chemin par les Entreprises Pierreville, l'achat de pierre concassée 0-3/4 de Carrières PCM et du transport de celle-ci par Transport B. Paulhus et Ferme CCM, aussitôt que la période de dégel sera terminée.

ADOPTÉE

15-05-13 AUTORISATION ACHAT DE PANNEAUX

Considérant qu'une plainte est émise concernant les camions remorques qui s'engagent dans le cul-de-sac du Rang du Bassin et qui doivent reculer sur une longue distance parce qu'ils ne peuvent se retourner au bout;

Considérant qu'encore beaucoup de GPS indique que le Rang du Bassin se continue jusqu'à Saint-Majorique;

Considérant qu'il y aurait lieu d'améliorer la signalisation pour annoncer le cul-de-sac avant que les véhicules s'engagent dans cette direction;

- 15-05-13 Il est proposé par madame la conseillère Marie-Josée Campagna et unanimement résolu par les conseillers présents :
- d'autoriser les frais d'achat et d'installation de nouveaux panneaux routiers pour annoncer à l'avance le cul-de-sac du Rang du Bassin de façon à ce qu'il y ait moins de véhicules qui s'y engagent par erreur.

ADOPTÉE

15-05-14 PROPRIÉTÉ DES ARBRES DU TUNNEL VÉGÉTAL

Considérant que le propriétaire de la terre sur laquelle ont été planté les arbres formant le tunnel végétal il y a plus de 100 ans, désire que soit établi une fois pour toute à qui revient la propriété des arbres et la responsabilité de ceux-ci;

- 15-05-14 Il est proposé par monsieur le conseiller Gabriel Cheeny et unanimement résolu par les conseillers présents :
- de demander à Martin Paradis, arpenteur-géomètre, de déterminer la largeur que la route avait lors de son établissement et de vérifier si, au fil des ans, les propriétaires ont autorisé l'élargissement du chemin vis-à-vis la plantation d'arbres le lot des lots 1 à 6 inclusivement du Rang du Bassin;
 - d'établir clairement, suite à ces recherches, la propriété et la responsabilité de l'entretien de ces arbres.

ADOPTÉE

15-05-15 AUTORISATION ACHAT SABLE POUR VOLLEYBALL

- 15-05-15 Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Lavoie et unanimement résolu par les conseillers présents :

- d'autoriser les frais de fourniture et de transport de deux voyages de sable, soit un pour chaque terrain de volleyball, afin de remettre les terrains en bon état pour la saison 2015.

ADOPTÉE

15-05-16 AUTORISATION ACHAT TERRE, CENTRE CULTUREL

- 15-05-16 Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Lavoie et unanimement résolu par les conseillers présents :

- d'autoriser les frais de fourniture et de transport d'un voyage de terre végétale pour remettre en état le terrain autour du centre culturel suite aux travaux de drainage qui ont eu lieu à l'automne 2014.

ADOPTÉE

15-05-17 AUTORISATION COMMANDE DE BACS

- 15-05-17 Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Lavoie et unanimement résolu par les conseillers présents :

- d'autoriser la commande de 14 bacs verts auprès de Gestion USD dans le cadre d'un achat regroupé.

ADOPTÉE

15-05-18 RÉPARATION TALUS, FOSSE CHEMIN 4E RANG

Considérant qu'une fissure est apparue dans l'accotement le long du chemin du 2e rang en face du # civique 1509 et que des travaux doivent être entrepris pour éviter l'affaissement;

- 15-05-18 Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Lavoie et unanimement résolu par les conseillers présents :
- d'autoriser les frais de pelle et de pierre pour solidifier le talus du fossé du 2e rang à l'endroit requis pour empêcher l'affaissement de l'accotement.
- ADOPTÉE

15-05-19 AUTORISATION NIVELAGE PETIT 5E RG ET 6E RG NORD

- 15-05-19 Il est proposé par monsieur le conseiller Raymond Paulhus unanimement résolu par les conseillers présents:
- d'autoriser les frais de nivelage avec scarificateur du Petit 5e rang Nord et du 6e rang Nord par les Entreprises Pierreville lorsque ceux-ci viendront pour le 2e rang.

ADOPTÉE

15-05-20 DEMANDE À HYDRO, VIRÉE POUR CAMION-REMORQUE

Considérant que les propriétaires résidents du Rang du Bassin insistent pour qu'en plus de l'amélioration de la signalisation du cul-de-sac, un aménagement soit fait au bout du chemin pour permettre aux camions remorques de faire demi-tour;

Considérant que la Municipalité a déjà obtenu une permission pour faire un aménagement nécessaire aux camions de déneigement;

- 15-05-20 Il est proposé par monsieur le maire Félicien Cardin et unanimement résolu par les conseillers présents :
- de faire une demande auprès d'Hydro Québec à l'effet de pouvoir agrandir l'aménagement déjà fait sur leur terrain afin de permettre aux camions remorque de faire demi-tour au bout du Rang du Bassin au lieu de devoir reculer sur quelques milliers de mètres jusqu'à l'entrée de la ferme Maltais.
- ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS, 20H45 À 2H10

15-05-21 AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

- 15-05-25 Il est proposé par monsieur le conseiller Keven Trinque et unanimement résolu par les conseillers présents :
- d'ajourner cette assemblée au mardi 26 mai 2015 à 19h pour procéder au dépôt du rapport financier 2014 et à sa présentation par FBL, la nouvelle firme de vérificateurs comptables. D'autres sujets pourront être ajoutés à l'ordre du jour dont le dossier supralocal et les offres de service pour les eaux usées.

ADOPTÉE

À 21h11, la séance est close.

Félicien Cardin, maire

Claire Côté, dir. gén./secrétaire-trés.

Par la présente, je certifie qu'il y a ou il y aura des crédits disponibles aux postes budgétaires affectés par les résolutions numéros : 15-05-03, 15-05-06, 15-05-06, 15-04-07, 15-05-09, 15-05-10, 15-05-11, 15-05-12, 15-05-13, 15-05-14, 15-05-15, 15-05-16, 15-05-17, 15-05-18 et 15-05-19.

Claire Côté, secrétaire-trésorière

